

Zeitschrift: Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et du Musée pédagogique
Herausgeber: Société fribourgeoise d'éducation
Band: 22 (1893)
Heft: 12

Buchbesprechung: Bibliographies

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 17.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

VI^e Série.

- Note 4. La plus haute montagne de la terre est élevée de 8179 m. ; la plus haute montagne de la Suisse est élevée de 4638 m. Quelle est la différence ? — R. 3541 m.
- Note 3. Une famille reçoit de fils établis en Amérique un mandat de poste de 75 dollars. Combien cela fait-il en francs, si le dollar équivaut à 5 fr. 12 ? — R. 384 fr.
- Note 2. Quelle somme dois-je donner pour rembourser une dette de 872 fr., avec l'intérêt annuel de $4\frac{1}{2}\%$? — R. 911 fr. 24.
- Note 1. Un jardin potager rectangulaire est long de 16,6 m., large de 8,75 m. Il est partagé en 12 carrés égaux par 11 chemins, chacun long de 8,75 m., large de 20 cm. Quelle est la surface d'un de ces carrés ? — R. 10,5 m².

VII^e Série.

- Note 4. De 765 kg. de café que j'ai en magasin, j'en ai vendu 478 kg. Combien m'en reste-t-il ? — R. 287 kg.
- Note 3. Que doit-on payer en tout pour 18 m. de cotonnade, à 85 cent. le m. et 21 m. de toile, à 1 fr. 20 ? — R. 40 fr. 50.
- Note 2. Il y a quelque temps j'ai acheté 70 kg. de fromage à 1 fr. 50 le kg. ; aujourd'hui, par suite d'un certain déchet il n'y a plus que $62\frac{1}{2}$ kg. A combien me revient actuellement le kg ? — R. 1 fr. 68.
- Note 1. Pour prévenir la faillite, le négociant N. offre à ses créanciers le $62\frac{1}{2}\%$ de ce qui leur est dû. Dans ces conditions, quelle perte ferait la maison de commerce M. pour 1428 fr. 80, la valeur qui lui est due ? — R. 535 fr. 80.

VIII^e Série.

- Note 4. J'ai 168 fr. dans une caisse d'épargne, j'y ajoute encore 98 fr. 75, et je prends 88 fr. 50. Combien reste-t-il ? — Réponse 178 fr. 25.
- Note 3. Un employé paye par mois 45 fr pour la pension et 12 fr 50 pour le logement. Quelle somme cela fait-il au bout d'un an ? — R. 690 fr.
- Note 2. Un menuisier livre pour une construction 15 portes de chambre, chacune haute de 1,90 m et large de 1 m. A combien se monte la note s'il demande 6 fr. 80 pour le m² ? — R. 193 fr. 80.
- Note 1. Le marchand de bétail H. emprunte le 10 mai 1850 fr. Avec quelle somme règle-il ce compte, s'il rend l'emprunt le 15 novembre de la même année ; la banque lui demande un intérêt de $4\frac{1}{2}\%$ et 2 fr. 30 de provision ? (365 ou 360 jours.) — R. 1895 fr. 41 p. 365 jours ; 1895 fr. 08 p. 360 jours.

BIBLIOGRAPHIES

Agenda des Arts et Métiers pour 1894, destiné aux artisans et industriels, publié, par la rédaction de l'*Artisan*. Fribourg, au bureau des Arts et Métiers.

Voici un charmant agenda de poche, qui convient non seulement

aux artisans et aux industriels, mais à chacun et surtout aux instituteurs et aux professeurs des classes supérieures.

Bien des fois déjà — lorsque nous recevions ou que nous voyions des calendriers scolaires allemands — nous regrettions que dans notre Suisse française, on ne pût pas rivaliser sous ce rapport avec nos confédérés allemands. Eh bien ! cette lacune regrettable vient d'être comblée par M. Léon Genoud, l'intelligent et actif directeur du *Musée industriel cantonal*.

Voici d'ailleurs en quelques mots le contenu de l'ouvrage que nous annonçons.

En tête se trouvent une série de pages en blanc pour les notes journalières par recettes et dépenses. Vient ensuite le calendrier avec les jours de l'année, avec l'espace en blanc pour les annotations personnelles et les renseignements divers. La 2^{me} partie renferme, entre autres, les formules géométriques pour le calcul des surfaces et des volumes, une table des carrés et des cubes, etc., c'est-à-dire un résumé de formules que les élèves des cours supérieurs de nos écoles primaires devraient savoir employer afin que plus tard ils puissent les utiliser. — Dans la 3^{me} partie nous trouvons des données fort intéressantes sur la statistique des chemins de fer, des tramways, des postes, des télégraphes et des téléphones suisses, de la population, etc. La 4^{me} partie contient des extraits des diverses lois sur l'industrie et sur les métiers, à savoir : la loi fédérale sur les fabriques, sur les poursuites, sans oublier des commentaires sur le code fédéral des obligations. — La 5^{me} partie, l'une des plus instructives et des plus pratiques, nous donne des modèles d'actes usuels, tels que reçus, quittances, billets à ordre, contrats de location, de vente, de prêt, de société, etc. et enfin un règlement normal d'atelier. Bref, c'est la correspondance usuelle de l'homme d'état, du patron aussi bien que celle de l'ouvrier, du cultivateur. Et pour finir, dans la 6^{me} et dernière partie, nous lisons des conseils fort utiles en cas d'accidents ou de maladie, c'est-à-dire *en attendant le médecin*. Une carte de la Suisse et des chemins de fer termine cet utile volume, qui rendra de fort bons services à tous ceux qui se le procureront.

A P

CORRESPONDANCES

I

Conférence pédagogique

Monsieur le Rédacteur,

A l'ouverture du semestre d'hiver, les instituteurs du IV^e arrondissement se sont réunis, le 4 novembre, en conférence officielle à Fribourg sous la présidence de M. Perriard, inspecteur scolaire.

A 1 heure précise, la séance s'ouvre par la prière.

M. le Président nous souhaite la bienvenue en fort bons termes et donne surtout d'excellentes directions aux jeunes instituteurs.

Selon le désir qui nous a été exprimé par M. le Président, nous passons directement à l'ordre du jour, qui est le suivant :